



CORREZE

Déclaration liminaire CHS-CT du 11 mai 2020 en audioconférence

Monsieur le Président,

Le pays traverse une crise sanitaire sans précédent. Dès le départ, ce gouvernement ne l'a pas anticipé, et depuis il n'en finit plus d'improviser entre discours contradictoires, incohérences et voltes faces.

Si depuis le début du confinement, des mesures ont pu être prises pour limiter l'activité dans le cadre des plans de continuité, force est de constater que les moyens de protection pour les travailleurs et la population ne sont toujours pas suffisants.

La France, 5ème puissance mondiale, n'est pas à l'heure actuelle en mesure de répondre à l'enjeu des masques, et concernant les tests, nous affichons une capacité trois fois moindre que la moyenne des pays de l'OCDE. Sous couvert d'arguments scientifiques, on veut nous cacher la pénurie !

Après deux mois éprouvants, le déconfinement pose d'innombrables questionnements, dont les réponses sont bien souvent liées à des problématiques extérieures à nos ministères. Tel est le cas, par exemple, de la rentrée scolaire, avec les annonces de ces derniers jours. Les protocoles irréalisables imposés au corps enseignant et aux collectivités rendent impossible la réouverture des écoles.

La fin des ASA garde d'enfants à compter du 1er juin, sauf pour les agents dont les enfants n'auraient pas d'école en raison de la fermeture totale ou partielle de celle-ci, est vivement dénoncée par **FO-DGFIP**.

FO-DGFIP dénonce également les dispositions de la circulaire Fonction Publique présentée lors du Conseil des ministres du 15 avril. Le syndicat a expliqué très clairement que cette ordonnance, qui prévoit le prélèvement d'office jusqu'à 10 jours de congés/RTT pour les collègues en autorisation spéciale d'absence (ASA) est une mesure inadmissible et intolérable dès lors que la situation administrative de ces agents est subie, imposée et en aucun cas choisie.

On ne choisit pas la déscolarisation de ses enfants dont on doit assurer, en plus, la continuité des cours à domicile, on ne choisit pas son propre état de santé fragile, on ne choisit pas d'avoir été en contact avec quelqu'un de potentiellement contaminé, on ne choisit pas d'effectuer une mission "non prioritaire". Toutes ces situations impliquent un confinement obligatoire que le gouvernement veut assimiler de manière éhontée à du congé de détente!

Ce prélèvement de jours de congés est d'autant plus inacceptable qu'il est source d'injustices: il risque d'accroître les tensions conflictuelles entre les agents et plus grave, de voir des agents ne plus vouloir se déclarer en situation à risque (symptômes, cas critique dans l'entourage proche, état de santé fragile...) afin de ne pas être placés d'office en autorisation d'absence puisque celle-ci serait synonyme de nouvelles suppressions de congés.

A la DGFIP, depuis le 17 mars, le plan de continuité vise à assurer les missions essentielles tout en veillant à la limitation des agents sur le terrain. Le début de la campagne d'impôt sur le revenu dont nous avons demandé le report, a toutefois entraîné une augmentation du taux de présence dans les services. Dans ce contexte, la DGFIP n'échappe malheureusement pas aux conséquences d'une gestion de crise en mode pénurie pour ce qui concerne les dispositifs de protection des personnels.

Cette semaine, les discours des ministres peuvent se résumer par « maintenant tous au boulot » ! Devrons-nous aller aussi au front sans armes ?

Aujourd'hui 11 mai 2020, nous allons tenir le CHS-CT de la DDFIP19 sur les modalités du déconfinement en Corrèze.

Dans le cadre de ces thématiques de la plus haute importance, nous rappelons que ce gouvernement en amont de cette crise sanitaire avait décidé de supprimer les CHS-CT dans le privé et dans le public, mesure qui sous couvert de simplification, n'avait d'autre ambition que de laisser les coudées franches aux employeurs, en privant les représentants des personnels de la possibilité de pouvoir défendre les salariés. Plus que jamais, **FO-DGFIP** s'oppose à la suppression des CHSCT et nous réaffirmons que cette instance doit être conservée avec le maintien d'un budget dédié.

Devant l'inquiétude des personnels, **FO-DGFIP** réaffirme que l'après 11 mai ne pourra en aucune façon ressembler à une configuration habituelle d'organisation des services et d'accueil des usagers. Nous serons extrêmement vigilants sur les modalités d'un plan de reprise totalement inédit et à haut risque.

La santé et la sécurité des agents sont de votre responsabilité morale mais surtout légale !

Vous envisagez de distribuer des masques chirurgicaux aux agents à l'accueil du public!

Cela veut dire que dans les services les personnels de la DGFIP ne seront pas dotés ? Seraient-ils naturellement immunisés entre eux ?

Lors de l'audioconférence ministérielle du 5 mai, M. Lemaire ministre de l'économie et des finances, a d'emblée confirmé la pénurie de masques et son impossibilité d'en distribuer à tous les agents de son ministère, réservant son maigre stock aux enquêteurs de l'INSEE et aux agents de la DGCCRF.

Les personnels sont en droit d'attendre mieux de leur hiérarchie et de leur ministre!

Avez-vous réellement un PRA digne de ce nom à nous présenter aujourd'hui ?

C'est la raison pour laquelle, Mr le Président, nous vous demandons d'apporter des réponses précises à nos exigences du:

- maintien du maximum de collègues en télétravail chez eux, sauf ceux qui réclament à tout prix de rentrer,
- dotation de masques (minimum 2 par jour), de gants et de gel hydro-alcoolique pour tous les collègues en présentiel et respect des gestes barrière par l'administration,
- maintien de la fermeture des caisses et des guichets de tous les services au public, avec possibilité de réception sur RDV exclusivement,
- maintien des ASA pour les agents dont les enfants de moins de 16 ans ne reprennent pas l'école,
- maintien des ASA ou du télétravail pour les agents fragiles ;
- possibilité de prise des repas sur place (panier ou réouverture des restaurants administratifs et inter-administratifs).

Nous rappelons aussi, qu'à l'heure où les personnels de la DGFIP participent pleinement à l'effort national pour porter les missions essentielles du pays, nous exigeons l'arrêt des suppressions d'emploi et des restructurations, ainsi que le maintien de l'ensemble des missions de la DGFIP.

Dans les prochains mois, une fois que cette crise sanitaire sera derrière nous, les agents de la DGFIP n'accepteront pas la reprise du démantèlement de leur administration ! **FO-DGFIP** demande plus que jamais le retrait du NRP.